

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021  
à 18 heures en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau**

**Secrétaire de séance :** Géraldine COULAUD

**Présents :** Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD, Adjoints, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Christian BERNARD, Mr Jérôme BONNET, Mme Liliane CANDY Conseillers Municipaux.

**Absents :** Mme Sandra BOUCHARD, Conseillère Municipale et Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint

**Procurations :** Mme Sandra BOUCHARD, Conseillère Municipale et Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint ont donné procuration à M. Florent MARTIN, Maire

La séance est ouverte à 18 heures.

**1/ Attribution du Marché de Services pour le Schéma Directeur de l'Eau Potable**

Après avoir procédé à une consultation auprès de plusieurs sociétés et avoir procédé à l'analyse des offres, M. le Maire présente la prestation la plus économiquement avantageuse qui est celle de la Société HYDRETTUDES de Gap. Le montant du marché de services s'élève à 26 250 € TTC. Il explique que des aides financières sont déjà obtenues auprès du Département 05 et en cours auprès de l'Agence de l'Eau.

**Adopté à l'unanimité**

**2/ Révision allégée du PLU**

M. le Maire propose la prescription de la révision allégée du PLU qui consiste en la modification du règlement de la zone agricole (suppression de la dichotomie agricole constructible et agricole inconstructible) et la création d'orientations d'aménagement et de programmation patrimoniales afin de préserver les enjeux paysagers et environnementaux de la zone agricole. Un avis paraîtra dans la presse, un affichage sera fait et les personnes publiques associées seront consultées.

**Adopté à l'unanimité**

**3/ Création d'un emploi saisonnier**

M. le Maire explique qu'il serait opportun de procéder à un recrutement d'agent contractuel pour palier un surcroît de travail au service technique et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 30 octobre 2021. Cet emploi est un temps complet. (Permis B exigé et visite médicale d'aptitude).

**Adopté à l'unanimité**

**4/ Vente du Lot n° 11 au lotissement de la Clorisse**

M. le Maire informe l'assemblée que le lot n° 11 a trouvé acquéreurs. L'avant-contrat a été signé. Le montant de ce lot est de 40 950 € avec une TVA sur la marge de 3962.70 €. Il propose à l'assemblée de l'autoriser à signer l'acte de vente.

**Adopté à l'unanimité**

**5/ Questions diverses**

**A/ Attribution de subventions complémentaires :**

- Ecole de Laragne pour la Choral Brassens que fréquente les élèves d'Upaix : 250 €
- Amicale du Personnel Communal d'Upaix : 100 €

**Adopté à l'unanimité**

**B/ Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux fortes gelées**

M. le Maire demande à ce que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux fortes gelées qui ont causé des dégâts agricoles et arboricoles.

**Adopté à l'unanimité**

La séance est levée à 19 h 20

Le Maire, Florent MARTIN

